



2025

CHARTE ÉTHIQUE

AVANT-PROPOS

EVENPLAST s'est développé depuis sa création en s'appuyant sur un socle de convictions et de valeurs fortes et un engagement solide en matière d'éthique. Depuis nos débuts, nous avons avancé pour préciser notre responsabilité vis-à-vis de nos collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires et de la société au travers de notre Vision d'entreprise.

Partagée par toutes nos équipes, notre Vision pose très clairement notre identité, notre raison d'être, nos engagements et notre ambition. Nos valeurs nous inspirent au quotidien. Nous croyons que chacun aspire au "mieux emballer" : toutes nos équipes ont pour ambition d'exercer leur métier de façon responsable et innovante afin d'améliorer la qualité de vie et la durabilité pour le plus grand nombre.

Chez EVENPLAST, nous nous définissons comme un **acteur responsable et militant du recyclé, du local et du durable** et voulons exercer nos métiers avec un grand sens des responsabilités. C'est sur cette conviction qu'est bâtie la démarche éthique d'EVENPLAST, résumée dans cette Charte, rédigée par un groupe de travail incluant des managers de tous nos sites et métiers, régulièrement actualisée pour être en phase avec l'exigence réglementaire et les avancées de la société comme de nos environnements.

Une démarche vivante et exigeante qui se prolonge au sein de nos référents RSE et comités éthiques sites. Nous souhaitons que cette Charte soit **un guide pour nos politiques, une inspiration pour nos décisions, voire une boussole dans les situations difficiles** que nous pouvons rencontrer dans l'exercice de nos métiers. Parce qu'en adoptant des normes éthiques exigeantes, conformes à nos valeurs, en rejetant toutes formes de discriminations et en luttant contre la corruption, nous voulons être une entreprise respectée qui inspire confiance à toutes ses parties prenantes, attire les meilleurs talents et construit sa politique RSE (EcoVadis Platinum) sur des bases claires, saines et solides.

Cette charte est celle de tous les collaborateurs. Il est donc important que chaque manager en soit porteur, la fasse connaître et vivre auprès de ses équipes afin que chaque collaborateur puisse s'impliquer dans cette démarche et en suivre les grands principes dans sa conduite au quotidien. Le respect de cette charte doit être l'affaire de tous et une voie prioritaire de progrès et d'excellence.

1. RELATION AVEC LES COLLABORATEURS

Acteur de l'emploi, EVENPLAST assume sa responsabilité sociale à l'égard de ses collaborateurs. Soucieuse du développement de la sécurité et de la qualité de vie au travail, de l'implication en confiance de chacun, l'entreprise se nourrit de la diversité des profils pour progresser dans une culture de responsabilité, d'excellence et de partage.

EVENPLAST privilégie un dialogue social avec ses partenaires sociaux basé sur l'écoute, la confiance et la concertation. Ce dialogue, qui fait partie de la culture de l'entreprise, s'exprime au travers de démarches participatives impliquant les salariés et des négociations régulières avec leurs représentants.

De manière générale, l'entreprise attend de tous ses collaborateurs intégrité et respect mutuel. Elle leur demande d'adopter une démarche de prudence et de réserve, en particulier sur les réseaux sociaux.

Droits fondamentaux, discrimination et harcèlement : EVENPLAST inscrit son action dans le cadre du principe de l'égalité des chances et de traitement dans le travail et s'engage à n'opérer aucune discrimination, pour quelque cause que ce soit, en matière d'emploi et de carrières. **Riche d'une grande diversité de métiers, EVENPLAST œuvre pour la diversité dans le recrutement et le développement des femmes et des hommes en ouvrant leurs parcours professionnels à tous les profils.** EVENPLAST condamne toute atteinte à la dignité des personnes, et plus particulièrement, toutes les formes de harcèlement qu'il soit moral ou sexuel et attend de chaque collaborateur,

quelle que soit sa position hiérarchique, qu'il respecte les droits de la personne.

- **Conditions de travail, hygiène, santé et sécurité : EVENPLAST, conscient que l'amélioration des conditions de travail contribue à un meilleur exercice de l'activité au quotidien, a pour objectif que tous les collaborateurs travaillent dans un environnement sain, sûr et sans risques.** Chaque site a mis en place une démarche de prévention des risques basée sur la lutte contre les accidents de travail et s'assure que chacun sache comment agir en cas d'urgence. De leur côté les collaborateurs s'engagent à respecter les consignes de sécurité et à suivre les formations qui leur sont proposées.
- **Loyauté, conflits d'intérêts et lutte contre la corruption : EVENPLAST applique les lois relatives à la lutte contre la corruption et la protection des lanceurs d'alerte et attend de ses collaborateurs une attitude de loyauté. Chacun doit donc éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts.** Un conflit d'intérêts se présente lorsqu'un employé prend part à des activités ou privilégie ses intérêts personnels au détriment de ceux de l'entreprise. **Pour ce faire, le collaborateur doit éviter toute situation dans laquelle son intérêt personnel, ou celui de ses relations entrerait en conflit avec celle d'EVENPLAST** (conformément Code Anti-Corruption).
- **Respect de la confidentialité : Les informations confidentielles dont disposent les collaborateurs dans le cadre de leur activité professionnelle et dont ils sont simplement dépositaires doivent rester confidentielles tant qu'elles n'ont pas été rendues publiques par EVENPLAST.** Les collaborateurs ne doivent donc ni utiliser, ni diffuser de telles informations, sauf autorisation expresse ou obligation imposée par la loi .
- **Respect de la vie privée : Soucieux de respecter la vie privée de ses collaborateurs, EVENPLAST s'engage à assurer la confidentialité des informations individuelles relatives aux collaborateurs.** Leur utilisation est strictement limitée à l'usage pour lequel elles ont été recueillies.
- **Formation, promotion, équité : EVENPLAST place l'Homme au cœur de ses priorités.** L'entreprise a pour objectif d'agir pour l'épanouissement de ses collaborateurs, le développement de leurs compétences professionnelles et l'amélioration de leur employabilité, en particulier à travers la formation et la promotion interne. **EVENPLAST s'engage à traiter chacun avec considération et équité et favorise en particulier l'insertion des personnes en situation de handicap ainsi que la mixité à tous les niveaux hiérarchiques.**
- **Politiques de partage : La volonté de partage d'EVENPLAST s'appuie sur une conviction forte affirmée depuis ses débuts : « L'être humain est au cœur de la réussite de nos métiers ».** Chaque collaborateur souhaite mieux vivre, s'épanouir, se développer. En réponse à ces aspirations, la politique ressources humaines favorise l'autonomie par la formation et la responsabilisation, la promotion interne et une politique de partage ouverte à tous .

2. RELATION AVEC LES CLIENTS

EVENPLAST fait de la satisfaction de ses clients une priorité majeure, c'est le gage de sa pérennité. Son objectif est de créer une relation privilégiée avec chaque client, par l'écoute, la compréhension et une continue adaptation à ses besoins. Son ambition est d'agir chaque jour pour l'amélioration de la qualité de vie de ses clients en leur proposant une offre de produits et services durables, accessible et adaptée.

- **Qualité des produits et services : EVENPLAST entend garantir, dans tous les domaines dans lesquels il exerce son activité, un haut niveau de qualité des produits et des services proposés à ses clients.** Pour ce faire, il s'engage à respecter les obligations fixées par les normes et réglementations en vigueur applicables aux produits et services qu'il offre (NF EN, export) et à appliquer scrupuleusement les règles de l'art dans la conception et la fabrication de ses produits et services. **Il est porté une attention tout particulière à la sûreté et sécurité des consommateurs, avec pour préoccupation permanente d'assurer la meilleure traçabilité possible au niveau de leurs approvisionnements.**
- **Transparence dans l'information aux clients : EVENPLAST met tout en œuvre pour délivrer des informations**

loyales et sincères quant à l'offre et aux caractéristiques de ses produits et services (ACV, recyclabilité). Il a pour objectif de permettre à ses clients de choisir, en connaissance de cause et de manière raisonnée, les produits et services dont ils ont besoin.

• Confidentialité des informations sur les clients : EVENPLAST est attentif au respect de la vie privée et respecte les lois relatives à la protection des fichiers informatiques et des données personnelles de leurs clients.

• Choix de la consommation responsable : EVENPLAST veut dépasser la simple fourniture d'emballages en développant une offre de produits écoresponsables. Cette approche vise à rendre accessible à tous, des produits bénéfiques pour l'environnement et le progrès social.

3. RELATION AVEC LES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Parce que le progrès est une dynamique qui ne saurait être vécue isolément, EVENPLAST s'implique dans des relations commerciales de qualité et partage ses engagements en matière de responsabilité sociale, sociétale et environnementale (Charte Achats Responsables). L'entreprise agit avec tous ses fournisseurs et partenaires avec loyauté et équité. Elle s'engage à développer des relations courtoises dans un souci permanent de respect réciproque. Et, spécifiquement, EVENPLAST demande à ses partenaires, comme il le fait lui-même, de respecter les engagements qui figurent dans sa Charte des Achats Responsables et du Développement Durable.

• Interdiction de la corruption : EVENPLAST a une tolérance zéro en matière de corruption, qu'elle soit passive ou active. Il s'interdit et condamne fermement toute pratique frauduleuse ou tout acte de corruption sous quelque forme que ce soit vis-à-vis d'un tiers, qu'il soit ou non détenteur d'une autorité publique. Les collaborateurs ne doivent donc ni proposer, ni accepter quelque sollicitation que ce soit en vue d'accomplir, ou de ne pas accomplir, une formalité, un achat, ou une démarche. En cas de doute sur la légalité d'une sollicitation, le collaborateur doit en référer à son supérieur hiérarchique ou utiliser le dispositif d'alerte éthique.

• Cadeaux et invitations : À titre professionnel, l'acceptation ou l'offre de cadeaux, invitations et autres avantages par les collaborateurs d'EVENPLAST, qu'elle soit directe ou indirecte, est, par principe, interdite à l'exception de cadeaux publicitaires ou de très faible valeur, tels que décrits précisément dans les guides de "l'éthique au quotidien". À titre personnel, l'acceptation de tout cadeau, avantage, ou invitation est interdite. En cas de questionnement, il est recommandé au collaborateur de s'adresser à son supérieur hiérarchique.

4. RELATION AVEC LES ACTIONNAIRES

EVENPLAST fait partie d'une structure familiale/actionnariale, non cotée en bourse. Ses politiques de ressources humaines, de développement, ses objectifs commerciaux et financiers sont inscrits dans la durée, au bénéfice de toutes les parties prenantes. EVENPLAST met tout en œuvre pour protéger ses actifs et atteindre un niveau optimum de valorisation patrimoniale.

• Sincérité de la communication financière et extra-financière : Les lois et règlements imposent à EVENPLAST de diffuser et transmettre régulièrement des rapports et informations financières et extra-financières aux actionnaires. Ces documents doivent respecter toutes les dispositions légales et réglementaires applicables, être réguliers et sincères et donner une image fidèle du résultat des opérations ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités concernées.

• Valorisation patrimoniale : EVENPLAST a pour objectif d'assurer la rentabilité de l'investissement de ses actionnaires en visant l'excellence opérationnelle et l'atteinte régulière des meilleures performances, tout en veillant à la valorisation des actifs à long terme. La réalisation d'un niveau de bénéfices suffisant est indispensable à la pérennité et au développement de l'entreprise. À ce titre, la performance économique est un objectif constant pour l'ensemble des équipes de l'entreprise.

- Respect du patrimoine de l'entreprise : Dans un monde de plus en plus digitalisé, les données sont devenues une part très importante du patrimoine des entreprises. Elles entrent totalement dans le cadre des biens à protéger au même titre que les biens immobiliers et mobiliers. EVENPLAST attend de ses collaborateurs qu'ils agissent en toute loyauté vis-à-vis de ses actionnaires en veillant au strict respect du patrimoine des entreprises. Les collaborateurs sont responsables de l'utilisation efficace et appropriée de ces biens dans le cadre de leurs fonctions, notamment en ne les détournant ou en ne les utilisant pas à des fins personnelles. Il est attendu d'eux qu'ils prennent toutes les mesures nécessaires pour préserver les actifs de l'entreprise.

5. RELATION AVEC LA COMMUNAUTÉ

EVENPLAST a l'ambition d'être reconnu pour son éthique. Il se préoccupe des besoins, des évolutions et des attentes des sociétés au sein desquelles il évolue. C'est ce que l'entreprise a tenu à exprimer en adhérant aux principes RSE internationaux (EcoVadis Platinum, Pacte Mondial ONU, PMNU, Démarche RFAR)

Contribuer à la vie sociale et au respect de l'environnement autour de ses sites, être un acteur engagé de l'intégration sociale, relayer et décliner concrètement les campagnes d'intérêt général nationales que ce soit sur la santé, le respect des différences, le gaspillage plastique, les économies d'énergie ou réagir aux situations d'urgence : les équipes d'EVENPLAST s'engagent au quotidien.

- Responsabilité sociétale : EVENPLAST entend assumer pleinement sa responsabilité sociétale en associant ses parties prenantes aux réflexions et actions menées, en communiquant ses avancées et résultats en toute transparence (Rapport RSE 2025). Proches de ses clients et intégrées au tissu social et économique des zones d'implantation de ses sites, l'entreprise s'engage à développer des partenariats associatifs au bénéfice de ses habitants. Elle encourage ses collaborateurs à y participer et à être initiateurs, contributeurs et porteurs de projets.
- Développement économique : EVENPLAST entend développer, dans les différents pays, une offre de sites, de produits et services locaux en s'impliquant dans des partenariats directs, notamment avec des PME. Les sites contribuent ainsi au développement de l'emploi et au rayonnement économique de leur zone d'implantation.
- Respect de l'environnement : Conscient que les politiques de RSE ne sont pérennes que si toutes les parties prenantes se les sont appropriées, EVENPLAST a pour ambition de faire de l'environnement une préoccupation collective et partagée à tous les niveaux. EVENPLAST s'est engagé à appliquer un principe de précaution face aux problématiques environnementales, à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité écologique et à favoriser la mise au point et la diffusion de produits et de services toujours plus respectueux de l'environnement (Politique Environnementale, économie circulaire). L'entreprise recherche avec constance, pour la construction et l'exploitation de ses sites, des solutions novatrices, économies en énergie et en eau, participant à la lutte contre le réchauffement climatique et contribuant à la sauvegarde de la biodiversité.
- Politique et religion : EVENPLAST respecte les engagements individuels de ses collaborateurs, mais ils ne peuvent faire de prosélytisme au sein de l'entreprise. Ils peuvent exercer leur citoyenneté ou leurs engagements en participant à des activités politiques ou publiques, dès lors qu'ils les exercent en dehors de leur cadre professionnel et font apparaître clairement que, dans ce contexte, ils ne s'expriment pas au nom d'EVENPLAST. Les représentants d'intérêts d'EVENPLAST agissent en transparence et avec déontologie dans leurs relations institutionnelles. Enfin, en tant que composante de la société civile, EVENPLAST n'intervient pas dans la sphère politique ou religieuse des pays dans lesquels il est implanté et se place dans une stricte position de neutralité.

6. MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE

La présente Charte s'adresse à tous les collaborateurs d'EVENPLAST et de ses filiales. Elle concerne également tous les mandataires sociaux. L'entreprise attend également de ses partenaires et co-contractants qu'ils respectent les principes éthiques décrits dans la présente Charte.

- **Diffusion de la Charte : Il appartient à chaque manager de tenir cette Charte à la disposition de ses équipes et d'en faire un outil de management.** Chaque collaborateur doit respecter et mettre en œuvre les principes présents dans cette Charte et s'en faire le porte-parole dans le cadre de son activité quotidienne auprès de ses collègues et de ses partenaires extérieurs.
- **Alerte éthique : Les clients, collaborateurs, partenaires, fournisseurs, actionnaires sont encouragés à signaler les comportements ou requêtes qui leur paraissent inacceptables.** ethics@evenplast.com. Toute préoccupation exprimée de bonne foi concernant d'éventuels comportements inappropriés est examinée en détail et les mesures nécessaires prises. « De bonne foi » signifie qu'au moment où elles sont communiquées les informations ont été fournies comme honnêtes et exactes, même s'il est ultérieurement prouvé qu'il y avait erreur. EVENPLAST s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la confidentialité et l'absence de sanctions au lanceur d'alerte ayant fait part, de bonne foi, de ses préoccupations. Face à un doute, un dilemme ou une situation complexe, chaque collaborateur peut en discuter avec son manager, s'adresser au dispositif d'alerte ou, en dernier ressort, au référent RSE de son site.

Sur chaque site, la Direction et son comité de direction sont les garants du respect de la présente Charte et de son application au quotidien. Pour faciliter l'adoption, par chacun, des principes de cette charte, celle-ci sera déclinée sous la forme d'un guide de « l'éthique au quotidien », à travers des exemples de situations pratiques.

EVENPLAST : Emballer responsablement, éthiquement, durablement.

Adoptée par la Présidence - Janvier 2026

Stéphane MADELMONT
Président



evenplast

S.A.S au capital de 740 000 €
4, allée des tilleuls - F 43220 RICORD
Tél. 04 71 75 37 65 - FAX 04 71 75 35 68
SIREN 493 443 196 RCS LE PUY-EN-VELAY
APE 4669B - FR 87 493 443 196

evenplast

Nos engagements RSE

Evenplast : solutions d'emballages innovantes

evenplast

Evenplast obtient le label Ecovadis Platinum

Evenplast : solutions d'emballages innovantes

evenplast

La sécurité et le bien-être au travail : une priorité chez ...

evenplast

Code de conduite anti-corruption Evenplast Group

4 - Code de Conduite Anti-Corruption 2024 MOT DU PRÉSIDENT Chères équipes d'EVENPLAST, Dans une vision d'avenir, inspirée par nos principes fondateurs et notre aspiration à un développement durable, nous oeuvrons chaque jour pour inscrire EVENPLAST en tant qu'acteur incontestablement responsable dans le... paysage économique. Notre engagement va bien au delà des seules obligations légales : nous souhaitons être un pilier d'intégrité, de transparence et d'innovation responsable. La corruption,...

evenplast

Charte des Achats Responsables et du Développement ...

Jouer un rôle moteur dans la transition écologique en améliorant en permanence notre offre de produits écoresponsables et en diminuant l'impact de leur livraison, en partenariat avec nos fournisseurs ; Veiller au bon respect des réglementations environnementales applicables à son activité ; Garantir une conduite des affaires éthique et responsable et lutter contre la corruption par la mise en place d'un... 4 - Charte des Achats Responsables et du Développement Durable 2024 LES ENGAGEMENTS...

evenplast

RAPPORT RSE 2023 4.0

réflexion approfondie et d'un engagement fort envers la responsabilité sociale et environnementale, vise à intégrer des pratiques durables et éthiques au cœur de nos activités. À travers une série d'initiatives ciblées, nous aspirons à renforcer notre impact positif sur l'environnement, à enrichir nos relations avec toutes les parties prenantes et à promouvoir un

evenplast

Nos engagements RSE

Evenplast : solutions d'emballages innovantes

evenplast

Evenplast obtient le label Ecovadis Platinum

Evenplast : solutions d'emballages innovantes

evenplast

Charte des Achats Responsables et du Développement ...

Jouer un rôle moteur dans la transition écologique en améliorant en permanence notre offre de produits écoresponsables et en diminuant l'impact de leur livraison, en partenariat avec nos fournisseurs ; Veiller au bon respect des réglementations environnementales applicables à son activité ; Garantir une conduite des affaires éthique et responsable et lutter contre la corruption par la mise en place d'un... 4 - Charte des Achats Responsables et du Développement Durable 2024 LES ENGAGEMENTS...

evenplast

Politique Environnementale Evenplast Group

evenplast

Code de conduite anti-corruption Evenplast Group

4 - Code de Conduite Anti-Corruption 2024 MOT DU PRÉSIDENT Chères équipes d'EVENPLAST, Dans une vision d'avenir, inspirée par nos principes fondateurs et notre aspiration à un développement durable, nous oeuvrons chaque jour pour inscrire EVENPLAST en tant qu'acteur incontestablement responsable dans le... paysage économique. Notre engagement va bien au delà des seules obligations légales : nous souhaitons être un pilier d'intégrité, de transparence et d'innovation responsable. La corruption,...